

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1969)  
**Heft:** 122

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domande à la publicité

## 122

Bi-mensuel romand  
N° 122 11 décembre 1969 Septième année

Rédacteur responsable : André Gavillet

Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse : 12 francs

Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction :

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro  
ont collaboré :

Ruth Dreifuss

Henri Galland

André Gavillet

Marx Lévy

Jacques Morier-Genoud

Le N° 123 sortira de presse le Jeudi 15 Janvier 1970

## Nouveau visage de l'inflation, nouvelle contradiction du capitalisme

L'inflation, depuis quelques années, a changé de sens; elle révèle une nouvelle maladie. Elle est, en effet, à la santé économique l'équivalent de la fièvre ou de la sédimentation, elle permet de diagnostiquer une infection; aujourd'hui cette fièvre est le signe d'un autre mal.

### Les docteurs à bonnet Carré

Il y eut un temps où les économistes étaient des médecins de Molière : ils saignaient et purgeaient. Ils combattaient l'inflation par une politique de déflation. A deux reprises, la Suisse a connu les effets de cette thérapeutique de médicaments. La déflation exigeait, disait-on, une réduction des prix, des économies efficaces de l'Etat, et, par conséquent, une baisse des salaires, y compris ceux de la fonction publique; en 1922, en 1933-1936, la classe ouvrière en Suisse dut se battre énergiquement pour limiter ces saignées. Bref, il y eut un temps où l'on osait ouvertement combattre l'inflation par le chômage et la réduction du niveau de vie des masses. Rappons deux dates; 1933, tentative du Conseil fédéral pour abaisser les traitements du personnel des services publics qui échoua devant le peuple; 1935, plus de 82 000 chômeurs en Suisse.

### L'inflation tolérée

Les dévaluations d'avant-guerre (plus ou moins réussies, mais mal préparée par la Suisse qui s'y résigna trop tard, bonne dernière), l'influence des idées de Keynes, du New Deal de Roosevelt, l'importance attachée au plein emploi, tous ces facteurs firent considérer l'inflation avec d'autres yeux.

L'inflation, dans certaines limites, stimulait les affaires, rendait possibles des opérations spéculatives; au fur et à mesure que l'argent se dévalorisait, les dettes des entreprises et surtout celles de l'Etat devenaient moins lourdes; les hausses de prix trouvaient une justification. Et puis les perdants (ceux qui ne disposaient pas de revenus indexés ou les épargnantes ou les salariés aux salaires réadaptés avec retard) étaient mal organisés pour faire entendre leur protestation.

Pendant une bonne vingtaine d'années, l'inflation, à condition qu'elle fut modérée et contrôlée, apparut comme un stimulant; un peu de fièvre donnait de la fébrilité. Quitte à revenir, en cas d'excès, aux vieux remèdes de cheval, à l'exemple de de Gaulle en 1958.

### L'inflation lourde

Aujourd'hui l'inflation n'apparaît plus comme aussi légère à porter. Et elle prend sa nouvelle signification. Pourquoi ?

D'abord parce qu'elle tend à revêtir un caractère constant et irréversible. Les Etats-Unis, cités en exemple pendant longtemps comme un modèle de croissance sans inflation, et qui, aujourd'hui, en subissent les méfaits sans pouvoir trouver le remède, sont une illustration de ce processus nouveau. La concurrence a passé au domaine de la recherche, de la publicité, du management; elle ne s'exprime plus en spectaculaires batailles de prix. Désormais les prix seront en progression régulière. Ce phénomène est amplifié par le coût croissant du sol dans les petits pays où le marché immobilier demeure libre. Voyez la Suisse !

Deuxièmement, la demande de capitaux demeure

énorme, malgré la forte capacité d'autofinancement des entreprises. D'où une hausse du loyer de l'argent. La Suisse qui a vécu sur des taux bas (on sait qu'elle a un des plus forts endettements hypothécaires par tête d'habitant), subit très fortement cette poussée qui inévitablement se répercute sur les coûts. Mais le principal perdant est la collectivité.

### Les frais sociaux

Le capitalisme admet, comme une règle du système, le fait que l'Etat supporte les coûts sociaux de la production. Or comme ces frais deviennent toujours plus lourds, en raison de l'importance accrue de la population non-active et du coût de l'infrastructure, les collectivités s'endettent.

Jusqu'ici l'endettement public était allégé par l'inflation; la dette grossissait, mais elle coûtait peu et diminuait d'importance en francs réels; au bout de quelques années, un million ne valait plus un million; il est bien connu qu'en période d'inflation, il est avantageux d'avoir des dettes importantes.

Mais la hausse considérable des taux d'intérêt rend maintenant les dettes lourdes; toute reconversion d'emprunt s'avère ruineuse à l'extrême; le poids du service de la dette pèse dès lors sur les dépenses courantes.

Que fait l'Etat en cette circonstance ? Il diminue son train de vie; échelonne sur une plus longue durée des projets pourtant urgents, et par conséquent porte atteinte au niveau de vie de la population.

L'inflation continue, dans la mesure où elle s'accompagne, et c'est le cas aujourd'hui, d'une hausse importante du loyer de l'argent, signifie donc que les frais sociaux seront toujours plus difficilement assumés par l'Etat.

Or c'est de l'Etat que dépendent plusieurs améliorations « qualitatives » (dans le domaine de l'urbanisme, de l'enseignement, de la culture, etc.). Elles seront retardées ou rendues impossibles.

La nouvelle inflation, l'inflation aux dettes lourdes, accentue donc les contradictions du néo-capitalisme. La hausse du loyer de l'argent ne tempère plus la surchauffe; l'économie en croissance, avide de capitaux, reporte sur les prix les frais supplémentaires; mais les collectivités, elles, sont condamnées aux restrictions. Examinez les comptes des Communes et Cantons.

Contradictions toujours plus nettes entre la production de masse et la satisfaction des besoins humains non rentables !

### Annexe

Pour mieux illustrer ce que signifie le poids de la dette publique, nous donnons (sur la base de chiffres publiés par la Société pour le développement de l'économie suisse) les dépenses cantonales et communales par tête d'habitant; nous avons retenu trois rubriques : l'enseignement, l'assistance et la prévoyance sociales et les intérêts passifs.

	Enseignement en fr.	Prévoyance en fr.	Intérêts passifs en fr.
Genève	611	235	181
Vaud	403	158	110
Neuchâtel	532	148	123
Valais	391	112	117
Fribourg	389	129	118
Berne	419	80	98
Zurich'	506	152	145